



Le Cercle 30 apporte accompagnement et tutorat aux boursiers de la Fondation Palladio.

Bertrand de FEYDEAU, président de la Fondation Palladio, et Jean-Marie SOUCLIER, président du Cercle 30, ont décidé de s'engager dans un accord de coopération pour l'accompagnement et le tutorat des boursiers de la Fondation Palladio, compte tenu de leurs objectifs complémentaires pour le rayonnement de l'industrie immobilière.

« Le programme de bourses établi par la Fondation Palladio, sous l'égide de la Fondation de France, vise à soutenir des individus, français et étrangers, étudiants ou cadres d'entreprises, dont le projet de formation supérieure ou de recherche est directement lié à l'industrie immobilière. (...) Les candidats doivent présenter leur projet sous le parrainage d'une entreprise de l'industrie immobilière, ou d'une université française ou étrangère ou d'une grande école. » (Extrait de la Charte des Bourses Fondation Palladio).

Ces bourses contribuent à développer la recherche et les publications encore trop rares dans l'immobilier, et incitent les étudiants, cadres d'entreprises et chercheurs à s'imprégner de la réalité des métiers en vue, par leurs travaux, d'accroître la qualité de la décision immobilière, qu'elle soit publique ou privée.

Les trois premières bourses de la Fondation, d'un montant de 10 000 € chacune, ont été remises aux lauréats le 16 novembre dernier, à l'occasion de la « Rentrée Universitaire 2010/2011 des Masters immobiliers » à la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris.

Le Cercle 30, représenté par Jean-Marie SOUCLIER, président, et Elsa DODEMAN-DARNAUD, vice-présidente, et la Fondation Palladio, représentée par Maryse AULAGNON, administratrice et présidente du Comité des bourses, et Philippe RICHARD, délégué général, ont signé ce 16 décembre 2010, un accord de coopération pour une durée de trois ans.

Cet accord souligne la volonté commune de développer l'accompagnement des boursiers, par un tutorat professionnel en complément du tutorat académique, ainsi que des avantages recherchés pour les étudiants, les chercheurs et les partenaires par des actions d'échanges autour des activités des deux organisations.

Il précise notamment les actions à mettre en œuvre pour :

- permettre aux boursiers de bénéficier d'un réseau professionnel adapté à leurs besoins, en vue, notamment, d'accompagner leurs travaux ou leur poursuite d'études,
- contribuer à restituer des travaux structurés aux mondes académique et professionnel, aux décideurs, qu'ils soient publics ou privés.

Le Cercle 30 siègera au sein du Comité des Bourses. Ses membres accompagneront les boursiers Fondation Palladio en tant que « parrains professionnels ». Ils mettront à leur disposition les réseaux de l'association et ceux de leurs entreprises.

Il pourra en être de même pour les Prix qui sont parrainés par la Fondation Palladio, tel que le Prix Junior de l'Immobilier.

Plus d'information sur :

www.fondationpalladio.fr – rubrique « Bourses Palladio » / www.cercle30.com

Communication Médias Fondation Palladio :

Claude Lisbonis /CLC : T. +33 (0)1 42 02 17 40